

se faisoit lire toutes les semaines les Dépêches qu'il recevoit du Cardinal Acquaviva à cette occasion, jusques-là, que si le Courier de Rome retardoit, S. M. vouloit en savoir la cause, & examinoit scrupuleusement le raport qu'on lui en faisoit; ce qui fit dire un jour au Cardinal Alberoni, qui s'entretendoit familièrement là-dessus avec une personne: Je ne comprends pas comment, pour précipiter un Ministre dans la Fosse qu'on lui a creusée, on est assez hardi & temeraire, de faire ignorer à un grand Monarque ses principales affaires? Comment, pour ruiner un honête homme, on ose rendre un Roi ignorant? Grand préjugé, continua-t'il, en faveur de mon innocence.

Lorsque l'Espagne rompit avec la Cour de Rome, le Nonce Aldrovandi fut obligé de sortir du Royaume, & c'est seulement cette expulsion que le St. Siège fait retomber sur le Cardinal Alberoni, comme un coup adroit de sa vengeance contre le Pontife Regnant, Mais on ne veut pour détruire cette accusation, & en montrer la fausseté, que représenter la douleur qu'en eut S. Em., qui fut assez hardie, après l'Ordre donné, de demander au Roi la permission pour que ce Prélat pût faire ses adieux; ce que le Nonce prit en homme sage pour une marque de grande distinction, & dont il a rendu dans la suite un témoignage avantageux au Pape.

Souffrez, Monsieur le Marquis; que j'interrompe un peu le fil de mon Discours, pour vous demander si un Ministre n'est pas tenu de garder un secret inviolable sur les affaires d'Etat, qui lui sont confiées par son Prince, & si on peut l'obliger à rendre raison de sa conduite, lors qu'il est Ecclésiastique. Les Cardinaux Ximenes, de Lorraine,

Ri-